







Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

L'Agefiph, le FIPHFP et LADAPT se mobilisent en Îlede-France pour une édition consacrée à l'égalité des chances dans le parcours professionnel des personnes en situation de handicap

La 28^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) se déroulera du lundi 18 au dimanche 24 novembre 2024. Rendezvous annuel incontournable, la SEEPH se déploie sur l'ensemble des territoires. Les partenaires de la Région Île-de-France présentent leur programme.

L'objectif est de mobiliser et donner la parole aux différents acteurs publics et privés, et tout particulièrement aux personnes en situation de handicap (PSH), à propos de l'enjeu de l'égalité des chances tout au long du parcours professionnel.

Dans ce cadre, l'Agefiph, le FIPHFP et LADAPT en Île-de-France s'engagent. L'occasion aussi de dresser un bilan chiffré de la situation professionnelle des PSH dans la région.

Garantir une égalité des chances tout au long du parcours professionnel : un enjeu majeur pour les personnes en situation de handicap

En lien avec la thématique 2024, **l'Agefiph, le FIPHFP et LADAPT ont publié avec l'Ifop une enquête exclusive sur le thème de l'égalité des chances dans l'emploi** (voir <u>le communiqué de presse</u>). Ce sondage s'intéresse aux freins rencontrés par les personnes handicapées tout au long de leur parcours professionnel.

Même si le taux de chômage des personnes en situation de handicap a considérablement diminué durant les 4 dernières années (passant de 18 à 12%¹), il demeure toutefois plus élevé que celui de l'ensemble de la population. Un enjeu subsiste : l'amélioration des parcours professionnels des personnes handicapées. En effet, ces dernières font face à de nombreux préjugés dans le monde du travail, représentant de réels obstacles à leur progression professionnelle. En 2024, le handicap reste la principale source de discrimination en France².

Dossier de presse

Paris Le 14/11/2024 —

¹ Agefiph, *Observatoire de l'emploi et du handicap 2023* réalisé par l'Insee.

² Défenseur des droits, Rapport annuel d'activité 2023.

Pour poursuivre ces réflexions autour du sujet, l'Agefiph, le FIPHFP, LADAPT et leurs partenaires proposent une série d'événements tout au long de la SEEPH afin de promouvoir l'égalité des chances des personnes en situation de handicap (formulaires d'inscription sur les liens ci-dessous):

- 18/11 à 15h Intermittents du spectacle : des solutions santé & handicap pour votre carrière, information au siège de l'AFDAS
- 18/11 à 16h Adoptez les bonnes pratiques en matière de recrutement de travailleurs handicapés, afterwork Opco Santé / OETH
- 19/11 à 9h30 FindaJob, les rencontres Handicap, Sport & Emploi, Halle Carpentier
- 19/11 à 9h30 Pour l'accès et le maintien en emploi : <u>LADAPT et VOUS</u> par LADAPT Paris - matin échanges de pratiques, après-midi job dating
- 19/11 à 10h <u>Sensibilisation et Escape Game virtuel</u> par LADAPT Val d'Oise (Sarcelles)
- 20/11 à 9h **9èmes Rencontres Emploi & Handicap de l'Essonne** (complet), CCI 91 à l'initiative de LADAPT 91
- 21/11 <u>DuoDay</u>
- 22/11 à 9h30 Webinaire « Handicap et parcours professionnel » par le FIPHFP - outiller les employeurs publics pour accompagner les parcours des agents en situation de handicap

L'emploi des personnes en situation de handicap en Île-de-France

Afin de compléter l'enquête lfop et ces événements locaux, l'Agefiph, le FIPHFP et LADAPT profitent également de la SEEPH pour dévoiler les derniers chiffres clés de l'emploi et du handicap en Île-de-France :

- L'emploi marque le pas en 2024 avec un rythme de créations d'emplois insuffisant pour absorber la hausse de la population active, soutenue par la montée en charge de la réforme des retraites.
- Avec près de 61 000 personnes inscrites au chômage à fin juin 2024 dans la région, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap repart à la hausse depuis mi 2023.
- Les embauches de personnes handicapées, 3,1% de l'ensemble des embauches, sont en légère diminution comme pour l'ensemble des publics: plus de 10 600 demandeurs d'emploi handicapés ont accédé à un emploi en région au 1er semestre 2024.
- Les personnes handicapées accèdent à la formation dans des proportions voisines à l'ensemble des publics : 11 300 demandeurs d'emploi handicapés entrés en formation en 2023, soit 5,3 % du total.

Notre tableau de bord emploi-chômage complet est à retrouver <a>ICI.

Les initiatives de l'Agefiph pour changer la donne en Île-de-France sont nombreuses : organisation d'un atelier du Réseau des Référents Handicap au **Club France** Paris 2024, lancement d'un **Réseau de Référents Handicap Formation**, **professionnalisation** des équipes de la Mission Locale de Paris au handicap...

Celles de LADAPT en Île-de-France consistent notamment à proposer des sensibilisations au handicap aux entreprises partenaires ou à participer aux forums emploi afin de promouvoir l'accompagnement des personnes en situation de handicap en entreprise.

Pour Lahouari Merabti, Délégué Régional Agefiph Île-de-France :

« Aujourd'hui, un fort sentiment d'injustice persiste : les personnes en situation de handicap se sentent plus discriminées que la majorité des Français. **D'après notre étude menée avec l'Ifop, 64 % des personnes handicapées affirment avoir subi des injustices dans le monde professionnel à l'échelle nationale.** Ces discriminations ont un impact majeur sur l'accès à l'emploi et le maintien en poste des personnes handicapées. La SEEPH constitue donc une occasion idéale pour mobiliser et sensibiliser tous les acteurs engagés dans l'inclusion professionnelle. »

Les experts de l'Agefiph, du FIPHFP et de LADAPT sont à votre entière disposition pour tout complément d'information sur le sujet du handicap dans l'emploi.

Pour plus de détails sur la SEEPH 2024, vous trouverez <u>ICI</u> le dossier dédié à l'opération.

Méthodologie de l'étude :

L'Ifop a mené cette étude pour l'Agefiph, LADAPT et le FIPHFP sur le mois de juillet 2024. Pour cette enquête diverses échantillons ont été interrogés :

- Un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.
- Un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population salariée française âgée de 18 ans et plus.
- Un échantillon de 6169 personnes en situation de handicap.
- Un échantillon de 402 personnes dirigeants responsables RH d'entreprises et employeurs représentatif des entreprises françaises du secteur public et privé ayant au moins un salarié.

A PROPOS DE LADAPT

LADAPT, l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, est reconnue d'utilité publique. Avec 116 établissements et services d'accompagnement, de formation, d'insertion, de scolarisation ou de soin, LADAPT accompagne près de 20 000 personnes chaque année. Elle a créé en 1997 la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, qui connaît un succès grandissant chaque année, et a évolué en 2015 en Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées / European Disability Employment Week (SEEPH / EDEW). Grâce aux 150 bénévoles de son Réseau, LADAPT offre un véritable soutien citoyen aux personnes handicapées dans leur recherche d'emploi. Dans le cadre des orientations de son projet associatif, elle entend proposer des réponses innovantes aux besoins des personnes en situation de handicap pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle à chaque étape de la vie. LADAPT reste fidèle à sa mission débutée il y a plus de 90 ans : accompagner la personne handicapée dans son combat ordinaire, celui de sa vie quotidienne pour que nous puissions « Vivre ensemble, tous différents, tous égaux »

Plus d'informations sur <u>www.ladapt.net</u>

A PROPOS DU FIPHFP

Le FIPHFP relève les défis sociétaux posés par la loi du 11 février 2005 en apportant des réponses concrètes et efficaces dans le champ de l'insertion et du maintien en emploi des personnes en situation de handicap. Il collecte les contributions financières versées par les employeurs publics, employant au moins 20 équivalents temps plein (ETP), soumis à l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap.

Son action concerne les trois versants de la Fonction publique : la Fonction publique territoriale (communes, départements, régions...), la Fonction publique hospitalière, la Fonction publique d'Etat.

Le FIPHFP intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité numérique.

Plus d'informations sur <u>www.fiphfp.fr</u>

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2023, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 207 000 interventions auprès de personnes en situation de handicap et des entreprises.

Plus d'informations sur <u>www.agefiph.fr</u>

CONTACTS